

5@7 URB

Les conférences de l'Institut d'urbanisme



14 mars 2013 – 17h00

Pavillon de l'aménagement, Salle 3110
2940, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Métro Université de Montréal

UN URBANISME ENGAGÉ DANS L'ACTION PUBLIQUE

La pratique de l'urbanisme nécessite de comprendre les contraintes de bien des acteurs (citoyens, élus, fonctionnaires). Les urbanistes travaillent de près avec les autres professionnels de l'aménagement et les citoyens pour améliorer la qualité de vie dans nos villes. L'action de l'urbaniste ne prend pas place de façon isolée, elle doit évoluer avec toute cette panoplie d'acteurs, chacun ayant son mot à dire, un rôle différent, des droits et des devoirs, sur l'aménagement du territoire. Quelle forme prend aujourd'hui l'action de l'urbaniste, entre les consultations publiques, les visions des élus, les autres corps de métier et les promoteurs? Comment l'urbaniste nourrit-il sa pratique de ces nombreux échanges? L'urbaniste négocie-t-il une marge de manœuvre pour développer un projet urbain ou traduit-il uniquement le projet des élus? Apporte-t-il quelque chose de différent autour de la table des professionnels de l'aménagement?

Notre série de conférences vise cette année à mieux comprendre la pratique de l'urbanisme dans le cadre de l'action publique où les acteurs sont divers, dans leurs compétences, dans leur culture et dans leur pouvoir de décision.

LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE (SDRIF)



L'Île de France, région capitale, pèse pour 30 % du PIB et accueille 20% de la population d'un des pays les plus riches et peuplés de l'Union Européenne. Document de planification et d'organisation de l'espace de la région capitale, le SDRIF propose une vision stratégique à long terme et des outils pour préparer dès aujourd'hui l'Île-de-France de 2030. La révision du SDRIF en 2005 par la Région et non plus sous l'impulsion de l'Etat, fait écho aux évolutions de la France des 20 dernières années : décentralisation, compétition internationale accrue, crise du logement et de l'emploi, prise de conscience environnementale.

Véronique Hostein, ingénieure de la fonction publique territoriale française, présentera lors de cette conférence comment le SDRIF tente d'apporter une réponse concrète à ces défis à travers : a) un modèle de développement durable bâti sur des principes forts de densité, d'intensité, de mixité, de polycentrisme; b) un effort pour le développement et la modernisation des transports; c) une polarisation

et un équilibre du développement urbain favorisant « la ville des courtes distances » et d) la préservation et la valorisation des espaces naturels, agricoles et de la ressource en eau. Le tout avec l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des franciliens et de consolider le fonctionnement métropolitain de l'Île-de-France.